



Les volumes manuscrits de l'anthropologie d'Alexandre César Chavannes (BCU). ELISABETH HOLM

A. C. Chavannes, pédagogue, précurseur de l'anthropologie

Sa «Science générale de l'homme» restée à l'état de manuscrit pendant deux cents ans est enfin accessible

Christian Grosse UNIL*

En 1825, paraît à Lausanne une brochure qui rapporte une scène étrange. Pierre David Bocherens, ancien conseiller d'Etat mort l'année précédente, y rencontre - sur la Lune - le professeur Alexandre César Chavannes, décédé vingt-quatre ans plus tôt. Alors que l'on projette de réformer le Collège de Lausanne, les deux défunts décident de s'adresser «dans un rêve» à l'un des promoteurs de cette réforme pour lui suggérer de s'inspirer de l'Essai sur l'éducation intellectuelle publié par Chavannes en 1787 et que ses compatriotes ont depuis «oublié». Ce dialogue d'outre-tombe sert de préface à la réédition d'une courte partie de l'Essai. Cette petite scène peut valoir de symbole pour toute l'histoire d'Alexandre César Chavannes et de son œuvre: sans cesse célébré comme un penseur d'avant-garde, il disparaît tout aussi régulièrement de la mémoire collective.

La réforme pédagogique

Il en va ainsi de sa pensée pédagogique. Né en 1731 à Montreux d'un père pasteur, Alexandre César Chavannes devient lui-même ministre en 1753, à l'issue de ses études de théologie à l'Académie de Lausanne. Après un séjour de sept ans à Bâle, il est nommé en 1766 professeur de théologie au sein de cette même académie. Il consacre dès lors toute l'énergie que lui laisse sa vie de célibataire à cette institution, dont il deviendra recteur, et à sa double vocation de savant et d'enseignant.

L'Académie lui doit la classification de ses archives et sa première histoire, demeurée manuscrite. Bibliothécaire de l'Académie, il rédige plusieurs catalogues en imposant au rangement des livres une classification systématique, propre à orienter dans les collections les lecteurs «novices» qu'il a toujours pour intention de seconder. Très dévoué à sa tâche de

professeur, il publie - à la demande de ses étudiants - son cours de théologie et s'attelle à la rédaction de plusieurs traités pédagogiques.

Le premier, publié en 1771, rassemble des *Conseils sur les études nécessaires à ceux qui aspirent au S. Ministère* accompagnés d'une abondante bibliographie destinée à guider les étudiants en théologie dans les sciences qui fleurissent à leur époque. Le second est beaucoup plus ambitieux.

Son *Essai sur l'éducation intellectuelle* avec le projet d'une science nouvelle publié en 1787 expose en effet le projet d'une réforme profonde du programme d'étude au Collège de Lausanne: privilégiant la langue maternelle sur les langues mortes, il fait confiance aux capacités d'observation et de raisonnement des enfants, et rejette la méthode en vigueur consistant à encombrer leur mémoire de vocabulaire, de règles grammaticales et de notions abstraites.

Du plus simple au plus complexe

L'éducation doit reposer selon lui sur un principe empirique et partir de la perception sensible du monde extérieur, pour conduire les enfants du plus simple au plus complexe. En suivant ce cheminement, l'enfant ne fait rien d'autre que retracer pour son propre compte le parcours qui a été celui de l'humanité, condamnée elle aussi dans son enfance à élaborer petit à petit, à partir d'observations élémentaires, l'échafaudage des connaissances que le siècle des Lumières, celui des grandes encyclopédies, s'efforce de systématiser.

Il faut aussi donner à celui qui entreprend son «éducation intellectuelle», les moyens d'organiser le vaste ensemble des connaissances acquises par l'humanité. Trop arbitraire, l'ordre alphabétique que suivent les encyclopédies - Chavannes en sait quelque chose, lui qui a rédigé plus de 300 articles de l'Encyclopédie d'Yverdon - ne sert à rien. Il est par conséquent nécessaire de construire une

«science générale de l'homme» capable d'embrasser et de structurer tout ce que l'on sait sur le sujet. Cette science, c'est l'«anthropologie».

Ce projet pédagogique était-il trop ambitieux, trop en décalage avec l'état des institutions éducatives du XVIIIe siècle, trop porté sur les principes généraux et pas assez sur les mesures concrètes? Bien que ses intentions fassent écho à d'autres philosophes de son temps dont Rousseau n'est pas le moindre, il ne fut jamais mis en œuvre. Un peu vite «oublié», il a pourtant été souvent rappelé à la mémoire des Vaudois et Chavannes fait longtemps figure d'inspirateur des projets de rénovation de l'éducation qui voient le jour à cette époque.

André Gindroz consacre ainsi à Chavannes en 1853 une longue notice bibliographique pour son *Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud*, en souhaitant qu'elle puisse placer «son nom parmi les noms vaudois aimés, vénérés, que quelque gloire environne, et dont le souvenir ne s'effacera pas encore». Et pourtant, une fois encore le silence a recouvert la mémoire de Chavannes, puisque le médecin Alexandre Herzen et «quelques amis de la réforme scolaire»

s'évertuent à lui rendre «la célébrité qu'il mérite» en publiant en 1886, à leurs frais, une nouvelle édition de la deuxième partie de l'Essai de 1787.

Une science totale de l'homme

Ce destin contrasté, alternant oubli et célébrations du «précurseur», vaut aussi pour l'autre aspect important de l'œuvre d'Alexandre César Chavannes, sa «science générale de l'homme». Annoncée dans l'Essai de 1787, cette science, désignée par le terme d'«anthropologie», ambitionne d'embrasser la totalité des connaissances sur l'homme. Elle veut faire la synthèse des savoirs anatomiques et psychologiques et plus généralement de tout ce que l'on sait des capacités de perception de l'homme, de son intelligence, de ses conceptions morales, de ses idées sur le divin, de la formation et des règles du langage, ainsi que du perfectionnement progressif de sa compréhension du monde et des arts qu'il pratique.

On ne s'étonnera pas de constater qu'il a fallu treize volumes de 300 à 400 pages chacun, pour couvrir la vaste étendue de toutes ces connaissances. Ces treize volumes sont découpés en plusieurs catégories correspondant chacune à une science

spécifique, que Chavannes désigne parfois par un terme de son invention. Se succèdent ainsi l'«anthropologie proprement dite», l'«ethnologie», la «noologie», la «boulologie», la «glossologie et l'étymologie», la «lexicologie», la «grammatologie» et enfin la «mythologie».

Fruit d'un mûrissement intellectuel et d'un travail de plusieurs décennies, l'ouvrage est achevé en 1788. Il ne verra cependant jamais le jour. Faute notamment de moyens financiers, Chavannes échoue à le faire publier. La table des matières détaillée, qui constitue à elle seule un volume fort de plus de 400 pages, est l'unique partie qui circulera - à partir de 1788 - sous forme imprimée.

C'est grâce à ce document que l'anthropologie de Chavannes ne tombera pas dans un complet oubli. Dès le XIXe siècle, les anthropologues curieux des origines de leur propre science vont, à l'aide de ce document, identifier en Chavannes un fondateur, sans parvenir à mettre la main sur les originaux manuscrits déposés par les membres de sa famille à la Bibliothèque cantonale et universitaire. Ils jugeront ainsi qu'il lui revient d'avoir donné la première définition moderne de l'anthropologie. Leurs successeurs au siècle suivant lui attribueront l'invention du terme d'«ethnologie», bien qu'il soit depuis démontré qu'il est seulement l'introducteur en français d'une notion déjà en circulation dans la langue allemande.

À la fin du siècle dernier, le sociologue Gérard Berthoud se plonge dans les manuscrits de Chavannes et, prenant la mesure de l'importance de son œuvre, institue une «Conférence Alexandre-César Chavannes» annuelle. L'initiative restera pourtant sans lendemain. Aujourd'hui, avec les technologies de l'édition numérique, nous avons enfin les moyens de donner à lire le texte de Chavannes. C'est à cette tâche que s'attelle Lumières. Lausanne (*lire ci-contre*).

* Professeur d'histoire et d'anthropologie des christianismes modernes. Tous les mois, une page est proposée par les chercheurs de l'Université de Lausanne. L'occasion de porter un regard plus scientifiques sur les événements qui ont façonné le canton et les traces laissées à ceux qui les décortiquent aujourd'hui.

Transcription

Une œuvre en ligne

Jusqu'à présent, rares sont les historiens à avoir étudié l'œuvre manuscrite de Chavannes, faute de pouvoir accéder aux documents. Il est désormais possible de lire, sur Lumières.Lausanne (<http://lumières.unil.ch/projets/>), la transcription du premier volume de l'anthropologie de Chavannes, consacré principalement à l'anatomie. Peu à peu, les volumes suivants seront aussi disponibles, selon un mode de présentation qui permet de lire soit le texte débarrassé de toutes corrections et ratures, soit dans l'état d'écriture dans lequel son auteur l'a laissé.

Famille

De nouveaux documents

Issu d'une lignée de pasteurs, Alexandre César Chavannes est, avec sa sœur Etienne, correspondante de Voltaire, le premier membre de sa famille à avoir connu une relative notoriété. Nombre d'autres représentants de cette famille se sont illustrés dans l'histoire politique, ecclésiastique, intellectuelle ou artistique, en particulier au XIXe siècle. Une partie de la riche collection des archives de cette famille est déposée aux Archives cantonales. À l'occasion des recherches consacrées à Alexandre César Chavannes, de nouveaux documents sont venus enrichir ce fonds.